



Accueil Collectif de Mineurs De Thun Saint-Amand



BULLETIN D'INSCRIPTION : **ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET 2023** Du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2023, inclus - Pour les 3/15 ans - Fête du centre vendredi 28 juillet

Responsable Animation : Monsieur Sidi-Mohammed YAHIAOUI.

Accueil : du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023 de 09 h 00 à 17 h 00 - Groupe Scolaire "Les Prés Verts".

Garderie payante : de 8 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00 (1,60 € l'heure).

Les tarifs inclus :

- Les frais de repas (restauration sur place ou pique-nique pour les sorties d'une journée),
- Le goûter,
- La rémunération de l'équipe d'encadrement,
- Les déplacements et les différentes activités,
- Les charges afférentes au bon déroulement du centre.

Le paiement des participations se fera au secrétariat de la mairie, les lundis et mardis matin de 08 h 30 à 12 h 00 et le mercredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et au plus tard, le mercredi 5 juillet.

En cas d'absence, le remboursement sera effectué pour une durée d'une semaine minimum, et uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le document suivant est indispensable :

Pour les enfants concernés par la sortie Bellewaerde merci de remplir l'autorisation de sortie de territoire ainsi que fournir une copie de la pièce d'identité du parent signataire.

Pour information la CAF de Valenciennes participe au financement de ce centre.

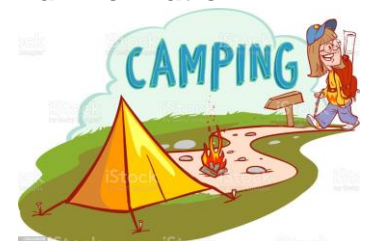
Bulletin à déposer en mairie au plus tard le 31 mai 2023

Activités : les autres activités vous seront précisées lors de la réunion d'information.

(ci-dessous vous trouverez un extrait d'activité prévu)



9 ans et plus



3 / 8 ans



Jeux Intervillages



Spectacle de magie

TARIFS DES PARTICIPATIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

(délibération n°30/2023 du 13 avril 2023)

| Tranches de revenus du foyer (*) | Semaine avec sortie | Semaine avec Camping au Stade Municipal |
|--|---------------------|--|
| Thunois et enfants scolarisés à Thun-Saint-Amand : | | |
| - Inférieurs ou égaux à 25 000 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 28,00 € | 38,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 26,00 € | 36,00 € |
| - Compris entre 25 001 € et 35 000 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 30,00 € | 40,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 28,00 € | 38,00 € |
| - Supérieurs à 35 001 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 32,00 € | 42,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 30,00 € | 40,00 € |
| Pour les enfants non scolarisés à Thun-Saint-Amand mais dont les grands-parents habitent Thun-Saint-Amand : | | |
| - Inférieurs ou égaux à 25 000 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 80,00 € | 100,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 74,00 € | 94,00 € |
| - Compris entre 25 001 € et 35 000 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 86,00 € | 106,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 80,00 € | 100,00 € |
| - Supérieurs à 35 001 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 92,00 € | 112,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 86,00 € | 106,00 € |
| Hors commune : | | |
| - Inférieurs ou égaux à 25 000 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 110,00 € | 180,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 105,00 € | 175,00 € |
| - Compris entre 25 001 € et 35 000 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 115,00 € | 185,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 110,00 € | 180,00 € |
| - Supérieurs à 35 001 € | | |
| • 1 enfant inscrit | 120,00 € | 190,00 € |
| • 2 enfants et plus inscrits | 115,00 € | 185,00 € |

**les ressources prises en compte correspondent à la somme indiquée à la rubrique "revenu brut global" sur le dernier avis fiscal (les 2 avis lorsque le couple n'est ni marié, ni pacsé).*

BULLETIN D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE THUN-SAINT-AMANDDu lundi 10 au 28 juillet 2023, inclus. Coupon à rendre **au plus tard le 31 mai 2023.**

| Nom – Prénom | Date de naissance | Établissement Scolaire fréquenté / Classe | Camping | | ACM 2 semaines consécutives obligatoirement | | |
|--------------|-------------------|---|-----------------------|------------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| | | | Semaine 1 6-10 ans | Semaine 2 11-15 ans | Semaine 1 Du 10 au 13 | Semaine 2 Du 17 au 21 | Semaine 3 Du 24 au 28 |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Modification apportée au dossier d'inscription ou 1^{ère} inscription Oui Non

Adresse :

N° de téléphone fixe : Portable

Adresse mail :

➤ Pour un souci d'organisation, veuillez nous indiquer si vous pensez avoir recours à la garderie de l'ACM :

 toute la semaine matin soir matin et soir Occasionnellement (dans la mesure du possible, merci d'indiquer les journées de présences)

.....

Fait à Thun Saint-Amand, le

Signature :

Informations RGPD :

Les données à caractère personnel collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est la commune de Thun Saint Amand. Ces données sont collectées à des fins de gestion des inscriptions, de suivi sanitaire des mineurs et d'organisation des activités extrascolaires. Elles sont recueillies sur la base légale suivante : l'exercice d'une mission d'intérêt public (article 6, e) du RGPD). Les destinataires des données sont les seuls agents habilités, trésorerie. Les informations recueillies par ce traitement seront conservées par la commune 10 ans. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits suivants sur ces données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition et droit à la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, adressez-vous au Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : rgpd@cdg59.fr ou par courrier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via www.cnil.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE THUN-SAINT-AMANDDu lundi 10 au 28 juillet 2023, inclus. Coupon à rendre **au plus tard le 31 mai 2023.**

| Nom – Prénom | Date de naissance | Établissement Scolaire fréquenté / Classe | Camping | | ACM 2 semaines consécutives obligatoirement | | |
|--------------|-------------------|---|-----------------------|------------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| | | | Semaine 1 6-10 ans | Semaine 2 11-15 ans | Semaine 1 Du 10 au 13 | Semaine 2 Du 17 au 21 | Semaine 3 Du 24 au 28 |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Modification apportée au dossier d'inscription ou 1^{ère} inscription Oui Non

Adresse :

N° de téléphone fixe : Portable

Adresse mail :

➤ Pour un souci d'organisation, veuillez nous indiquer si vous pensez avoir recours à la garderie de l'ACM :

 toute la semaine matin soir matin et soir Occasionnellement (dans la mesure du possible, merci d'indiquer les journées de présences)

.....

Fait à Thun Saint-Amand, le

Signature :

Informations RGPD :

Les données à caractère personnel collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est la commune de Thun Saint Amand. Ces données sont collectées à des fins de gestion des inscriptions, de suivi sanitaire des mineurs et d'organisation des activités extrascolaires. Elles sont recueillies sur la base légale suivante : l'exercice d'une mission d'intérêt public (article 6, e) du RGPD). Les destinataires des données sont les seuls agents habilités, trésorerie. Les informations recueillies par ce traitement seront conservées par la commune 10 ans. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits suivants sur ces données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition et droit à la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, adressez-vous au Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : rgpd@cdg59.fr ou par courrier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via www.cnil.fr